OPINION RADICALE

Que M. Henri Maret y prenne garde ? Il a beau voiler avec une fidélité digne d'une meilleure cause, en faveur du ministre, il finira par lui en cuire de ridiculiser le Bloc.

Aujourd'hui, dans *Le Radical*, il publie un dialogue, dont il fait, avec Gros-Jean, tous les frais d'esprit.

— Ce qui s'appelait autrefois l'autorité, dit-il à Gros Jean, s'appelle aujourd'hui la liberté. C'est exactement comme lorsque tu payes à la commune au lieu de payer à l'Etat. Il n'est tel que de s'entendre.

— Les malins, Monsieur, seront toujours les malins.

— Et les ânes brairont toute leur vie, c'est un fait certain. Pour moi cette époque me va, parce qu'elle est bouffonne. Tu n'es pas sans avoir entendu parler d'une liberté qu'on appelle la liberté d'enseignement ?

— Oh ! oui, Monsieur, parce que je lis les journaux, depuis qu'ils nous apprennent à mettre des grains dans une bouteille. Qu'on dise encore que ça ne sert à rien de savoir lire !

— Tel est le grand bienfait de l'instruction gratuite et obligatoire. Tu sais donc qu'il y a des hommes qui ne veulent pas de liberté d'enseignement ?

— Oui, Monsieur, mais il y a aussi ceux qui en veulent.

— C'est de ceux-là que je veux te parler, à cause de la façon dont ils entendent la liberté. Cette liberté va dépendre du costume qu'on portera.

— Je ne comprends pas.

— C'est pourtant bien simple. Tu pourras enseigner, si tu es vêtu d'une certaine façon; mais si tu es vêtu d'une certaine autre, tu ne le pourras plus.

— Mais, en quittant mon costume, est-ce que je pourrai enseigner la même chose ?

— Exactement.

— Alors ce n'est pas une loi sur l'enseignement, c'est une loi sur les habits. Croyez-vous, Monsieur, que les gens qui tiendront à enseigner hésiteront à changer d'habit ?

— Je suis persuadé que c'est la première chose à laquelle ils penseront.

— Alors, cela ne servira à rien ?

— Si fait; cela servira à faire croire que cela sert. Et puis cela fera prospérer le commerce des redingotes, qui commençait à péricliter. Ale patience, mon Gros-Jean, le monde ne s'est pas fait en un jour. C'est déjà joli d'acquérir le droit que plus pouvoir s'habiller comme on veut. Les autres libertés qu'on nous tient en réserve, ne tarderont pas à venir. »

M. Maret y contribuera, si nous nous en rapportons à ses votes.

UN DÉSABUSÉ

M. Gerville-Réache, qui s'est mis à la disposition d'un comité « républicain, radical, radical-socialiste » pour conférencier, vient d'éprouver une grosse désillusion. A Pierrefitte, petite localité de la banlieue parisienne, il a parlé sans parvenir à se faire écouter. Il raconte ses peines en ces termes édifiants :

« Tant que je développai la partie politique et économique du programme, j'entendis quelques interruptions où l'on distinguait les épithètes d' « exploiteurs », d' « affameurs ». Le petit clan des collectivistes se montait peu à peu en entendant mon exposé. Mais il ne put se contenir quand je vins à parler de la guerre et de la marine, de l'armée et de la flotte. On me cria qu'il n'en fallait plus, qu'elles devaient être supprimées. On répéta les mots sacramentels : « A bas l'armée ! A bas la marine !

« Il n'en faut plus. » Je dis et redis avec force, que, sans armée et sans marine, nous étions impuissants à conserver la République, ses libertés et ses institutions bienfaisantes. Mais ces internationalistes, qui comprennent à leur manière, l'amour de l'humanité et qui veulent la paix universelle, me répondirent qu'il fallait supprimer l'armée et la marine coûte que coûte, sans s'occuper du reste : les autres peuples nous imiteraient.

» Dans un élan passionné de mon cœur, je crus pouvoir les ramener en évoquant la France et la patrie, et je leur dis que la patrie était l'ensemble et le maximum de tous les devoirs d'amour envers l'humanité, envers la famille, envers la cité. Je dis ces choses avec le feu qui embrase mon âme quand j'en parle. Et comment aurais-je pu croire que cette évocation qui mouillait mes paupières, qui faisait battre violemment mon cœur, qui mettait des chevrotements dans ma voix, qui exaltait ma pensée et ma parole, comment aurais-je pu croire qu'elle était de nature à offenser les collectivistes-internationalistes, au point de leur faire perdre toute réserve et toute retenue ? Ils se levèrent et dirent en termes que je suis forcé de traduire par respect pour mes lecteurs et pour pouvoir les reproduire dans un journal : « La patrie et tout ce qui s'y rattache, c'est de la pourriture : nous nous torchons avec et nous faisons dessus. » Je le répète, je traduis en termes discrets et voilés les paroles ordurières que j'ai entendues et que mes auditeurs atterrés ont également entendues très distinctement. Elles ont été répétées à pleine voix et à diverses reprises. »

Espérons que ça sera suffisant pour désabuser M. Gerville-Réache, qui, jusqu'à présent, a soutenu à la Chambre, le ministère patronné par les internationalistes.

EMPRUNT OCCULTE

Pour équilibrer le budget, la commission des finances du Sénat enregistré un « véritable emprunt occulte ». C'est son rapporteur M. Antonin Dubost, qui nous l'apprend.

« Pour relever notre situation budgétaire, écrit il dans son rapport, il faudrait beaucoup de continuité dans l'économie, et les plus-values sur lesquelles on peut compter ne justifieront pas avant longtemps le continuel accroissement de nos dépenses.

« La commission des finances du Sénat a dû pour arriver à boucler, se résigner à l'émission d'obligations à court terme et à l'aliénation de rentes appartenant à l'Etat... c'est un véritable emprunt occulte qui présente les plus graves inconvénients. »

La politique du Bloc nous a réduit là.

Le « Salvage Corps »

Nous avions annoncé que M. Lépine, préfet de police, était allé à Londres et Hambourg, étudier le fonctionnement du corps spécial de pompiers formés dans ces deux villes, pour préserver les objets contre les torrents lancés pendant les incendies

M. Lépine est revenu enthousiasmé des pompiers de Hambourg, dont le corps, non militarisé, est dirigé par un architecte.

Six postes de pompiers sauveteurs vont être, à leur exemple, créés à Paris. A chaque alerte, un de ces postes se portera avec les appareils sur les lieux du sinistre et lorsque l'incendie serait imminent, un immense fourgon pourvu de tous les agrès nécessaires au *salvage corps* s'arrivera en même temps de la caserne centrale, boulevard du Palais.

Le corps de ces nouveaux pompiers se composera de cent hommes choisis parmi les pompiers rengagés, fin d'avoir des sujets déjà exercés.

AU CANADA

Les singularités du Code pénal

Les journaux de Montréal signalent un fait vraiment curieux qui vient de se produire à Calgary.

Un nommé Ernest Cushel, condamné à mort pour assassinat, devait être exécuté le 15 décembre dernier ; mais huit jours avant il eut le bon esprit de s'évader.

Or, la loi canadienne présente cette singularité : que, si audit jour du 15 décembre, le fugitif n'était pas encore capturé, il ne pouvait plus être pendu dans la suite, car, légalement, il *était considéré* comme mort.

Pour sauvegarder les droits de la justice, il fallut recourir à un expédient et accorder... un « sursis » de quatre semaines au dénommé Cushel, pour pouvoir procéder à son exécution.

Mais ceci, à une condition, c'est qu'on l'ait rattrapé dans cet intervalle. Or, Cushel court encore et ne paraît nullement décidé à « mourir » une seconde fois.

PARIS

SUSPENSION DE LA GRÈVE des Boulangers

La réunion d'hier soir à la Bourse du Travail

On avait annoncé pour hier soir une importante réunion de grévistes boulangers à la Bourse du Travail, à 9 heures du soir. Il s'agissait de prendre une décision importante en présence du peu de succès de la tentative d'agitation organisée par le syndicat et de l'impopularité qu'elle lui avait valu dans le public.

Cette réunion a eu lieu dans la grande salle et s'est prolongée jusque après minuit. Après plusieurs discours, cette fois plus modérés, et dans lesquels les orateurs ont développé cette thèse que les préparatifs du Jour de l'An absorbaient tous les travailleurs parisiens, on a voté un ordre du jour décidant de suspendre les hostilités jusqu'au 17 janvier.

La grève, qui n'existait, en réalité que dans l'imagination de quelques centaines de chômeurs et d'agitateurs, peut être considérée comme terminée. Le citoyen Bousquet a déclaré que, si, le 17 janvier, le Sénat n'avait pas donné satisfaction aux ouvriers qui réclament la suppression des bureaux de placement, l'agitation recommencerait.

Pour le moment, c'est la trêve. Elle sera bien accueillie par tout le monde, et surtout par les pauvres soldats et les malheureux agents, sur pied depuis plus de huit jours et qui vont pouvoir prendre un peu de repos.

LE TRAIN RENARD

Le train sans rails Renard, a effectué hier après midi, sa première sortie dans Paris.

Parti à deux heures de la rue de la Station, il a suivi les quais, traversé la Seine par le pont Alexandre III et descendu l'avenue des Champs-Elysées, il a ensuite fait le tour de la place de la Concorde, où une foule de curieux étaient assemblés, puis, remontant l'avenue des Champs-Elysées, a tourné dans l'avenue Marigny et s'est arrêté à l'angle de cette avenue et de la rue du Faubourg Saint-Honoré.

Après un arrêt de vingt minutes pour attendre la rentrée du président de la République, qui était sorti en phaéton, le train Renard, reprenant sa marche, a exécuté un double virage. Il a franchi la porte du palais de l'Elysée et, avec une souplesse remarquable, est venu se ranger devant le perron.

La, les frères Renard, M. Surcouf et M. Védrine ont reçu les félicitations de M. Loubet.

Le train Renard se compose d'une voiture directrice, de forme et de volume semblable à une automobile ordinaire et de cinq véhicules, brèaks et tapissières. La découverte des frères Renard consiste en le fait, dans ce fait que la première voiture, à l'aide d'un arbre de transmission, distribue à chaque voiture du train la force qui lui est nécessaire pour se mouvoir.

Il n'y a donc pas, à proprement parler, de voiture motrice, mais une directrice, et en vertu d'un principe de mécanisme connu, toutes les voitures qui suivent passent exactement au même endroit que la première.

M. Surcouf conduisait le train dans lequel se trouvaient les frères Renard.

L'EMPEREUR DU SAHARA

Il y a quelques jours, M. Jacques Lebaudy se retranchant derrière son titre et sa couronne d'empereur du Sahara, déclarait qu'il n'était plus justiciable des tribunaux français.

Mais, depuis, l'occasion s'étant présentée de régler un compte avec un courtier à la Bourse, il s'est tout à coup souvenu de son ancienne patrie, et il a fait assigner le courtier devant le tribunal de commerce.

Le courtier lui a spirituellement répondu :

« Puisque vous vous êtes dit étranger, désoussez avant de plaider le *cautio judicatum solvi* que la loi française exige des étrangers qui cherchent chicane à nos nationaux. »

Et le tribunal de commerce s'est trouvé fort embarrassé : il se demande s'il doit prendre la souveraineté et l'extranéité de M. Jacques Lebaudy au sérieux.

Il s'est accordé quinze jours pour réfléchir et consulter M. Delcassé.

DÉPARTEMENTS

LES AVEUX D'UN ASSASSIN

Le Mans. — Ce soir, le cordonnier Dezelée, qui a été arrêté le 17 de ce mois sous l'inculpation d'avoir assassiné Mlle Emilienne Meusier, a fait des aveux complets.

Il a raconté qu'en voulant jouer, il avait pris Mlle Meusier par le cou, mais qu'elle était tombée à la renverse et qu'il s'était aussitôt aperçu qu'elle avait cessé de vivre.

Quand sa femme rentra, il lui raconta ce qui venait d'arriver.

Sa femme consentit à ne rien dire.

Le soir, a ajouté Dezelée, il était allé porter le cadavre dans la cave où il fut retrouvé.

ASSASSINÉ DANS UN GUET-APENS

Troyes. — Le nommé Lenfidet, ancien mécanicien âgé de soixante-huit ans, qui venait de toucher un mandat à la poste, a été attiré dans un guet-apens par deux individus, les frères Gaulnier qui l'ont étranglé et dévalisé.

Le crime a été découvert au moment où les assassins rentraient à leur domicile.

Trois arrestations ont été opérées.

EXPLOSION D'UNE CHAUDIÈRE

Nantes, 29 décembre.

Ce matin, à 8 heures une explosion de chaudière s'est produite chez M. Bajolle, chocolatier.

Les ateliers ont été détruits

Trois ouvriers s'y trouvaient au moment de l'explosion : ils n'ont reçu que des blessures fort légères. L'un d'eux fut enseveli sous les décombres, et il fallut chercher les pompiers pour le dégager ; quand, au bout d'une demi-heure, on parvint à le faire, il n'avait pas une égratignure.

MAIRIE CAMBRIOLÉE

Nice, 29 décembre.

Les employés de la mairie en arrivant, ce matin, ont trouvé les portes du bureau de l'état civil fracturées par des malfaiteurs qui ont emporté des sommes assez importantes constituant la caisse de l'état civil.

VENGEANCE

Cannes, 29 décembre.

M. Soustelle, âgé de 38 ans, instituteur à la Bocca, hameau de Cannes, quittait son école, ce soir, vers cinq heures, en compagnie du directeur M. Clary, lorsqu'un individu, le visage caché sous un mantean à capuchon, s'avança vers l'Instituteur et lui tira deux coups de fusil en pleine poitrine. La mort fut instantanée.

L'assassin, qui prit aussitôt la fuite, fut poursuivi, mais on ne put l'atteindre. Sa victime a été transportée au poste de police séparé de quelques mètres seulement du lieu du crime, puis, de là, chez son père, receveur buraliste.

Le mobile du crime serait la vengeance.

Le parquet de Grasse, avisé télégraphiquement, est descendu pour procéder à une enquête.

Ce crime, commis à pareille heure, dans un quartier populeux, a produit une vive émotion. La famille Soustelle est honorablement connue et très estimée.

ETRANGER

TRIPLE PENDAISON EN ANGLETERRE

Liverpool. — On a pendu, à Liverpool, un mari qui avait tué sa femme : à Leeds, un certain Gallagher qui avec l'aide de sa maîtresse — laquelle a été exécutée avec lui — avait tué le mari de cette dernière.

FAUSSES LETTRES DE CRÉDIT

Vienne, 29 décembre.

On a arrêté ici un nommé Marc Palzer, employé de la Banque berlinoise pour le commerce et l'industrie, qui s'était établi une fausse lettre de crédit du crédit établissement sur une banque française et avait ainsi touché une somme de 50,000 francs.

Paltzer a servi dans l'armée belge, puis a travaillé dans les banques. On le soupçonne d'avoir établi une seconde lettre de crédit, également fausse, portant une somme de 20.000 francs, et payable sur une place du Midi de la France, mais il ne lui aurait pas encore été possible de toucher cette somme. Il a avoué le détournement commis par lui.

LA GENDARMERIE BELGE EN MACÉDOINE

On affirme que le soit-disant très satisfait des officiers belges commandants gendarmes en Macédoine, serait prié par le roi Léopold de lui proposer un officier supérieur comme chef de la gendarmerie de cette province.

UNE GARE MONUMENTALE

On va construire à Leipzig, une gare monumentale — monumentale et par ses dimensions et par le chiffre prévu pour son établissement.

Les dépenses s'élèveront, en effet, à 130 millions de marks (162.500.000 francs) ; c'est, croyons nous, le chiffre le plus élevé atteint par une construction de ce genre. La Prusse y contribuera pour 53 millions, la Saxe pour un chiffre équivalent, la ville de Leipzig pour 17 millions et l'administration des postes allemandes complètera le prix. Vingt-six voies auront accès dans le hall des voyageurs.

Les travaux devront être terminés en 1924.

CHRONIQUE LOCALE

Le JOURNAL D'ARMENTIÈRES *présente à ses abonnés et à ses fidèles lecteurs ses vœux les plus sincères pour la nouvelle année.*

Pot de Terre contre Pot de Fer

Nous apprenons que M. Pierre Brizon, professeur de français à l'Ecole Nationale Professionnelle d'Armentières, vient de recevoir son changement ; il va en la même qualité à l'Ecole Nationale Professionnelle de Voiron (Isère).

M. Pierre Brizon n'avait point sollicité son déplacement. Il est certain qu'il doit la mutation dont il est l'objet, aux démarches pressantes de ses anciens amis, les déserteurs du P. O. F. Voilà ce que c'est que d'avoir de mauvaises fréquentations !

Nous estimons que ceux qui, dans la condition où il se trouvait, seraient tentés de l'imiter, feront bien d'y regarder à deux fois.

Si « l'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux », la haine d'un bilieux est parfois funeste.

Le citoyen-maire d'Armentières, poursuivi à la requête de M. Brizon pour sévices graves sur sa personne, n'aura pas, croyons-nous, à supporter les conséquences de son acte de brutalité. Il est peu probable que M. Brizon, envoyé à deux cents lieues d'Armentières, vienne soutenir sa plainte devant le Tribunal correctionnel de Lille.

D'ailleurs, malgré les cinq témoins qui ont affirmé avec lui que l'agression dont il avait été l'objet, n'avait pas été précédée de la moindre injure, ni d'une menace quelconque, de la part de la victime, ainsi que l'expliquait longuement M. Brizon dans la lettre qu'il adressait mardi au journal *Le Peuple d'Armentières* et dont nous avons donné connaissance à nos lecteurs, il était très incertain qu'il pût avoir gain de cause. Pour plus de sûreté, la maçonnerie collectiviste bloquarde s'est mise en mouvement, et il y a toute apparence désormais que cette affaire sera classée.

Ah ! il n'en était pas de même jadis ! Quand, pour avoir chanté un refrain d'une chanson sans paroles : *Rivoli-Rivola, Viens par ci, Viens par là*, des ouvriers ont été traduits devant le tribunal de simple police et condamnés impitoyablement. Décidément nous vivons sous un singulier régime et il est grand temps que cela finisse !

VOL avec EFFRACTION

Des malfaiteurs ont pénétré pendant la nuit de mardi à mercredi, par escalade dans la cour de la maison de M. Désiré Fournier, menuisier, rue Nationale 92. Une fois dans la place, à l'aide d'outils trouvés dans l'atelier situé dans la cour ils ont fait sauter le verrou fermant la porte de la cuisine par laquelle ils ont pénétré dans la maison.

Après avoir fracturé les placards et armoires, ils ont volé une garnitu e de cheminée, une montre avec sa chaîne en argent, une paire de souliers vernis, des coupons de drap et de toile. L'importance du vol serait de 200 francs.

Un incendie aurait pu se déclarer une bougie restée allumée collée à la table, a mis le feu à un tas de papier et au tapis de table, mais sans y causer d'autres dégâts. Un chiffonnier a retrouvé la garniture de cheminée sur la chaussée le lendemain matin. Ces objets avaient été trouvés trop encombrants.

Tentative de vol rue du Nord

Vers une heure et 1/2 du matin M. Maes, bijoutier horloger rue du Nord 24, était réveillé par le bruit qu'on venait de faire en enfonçant un panneau de la porte de sa boutique, il descendit aussitôt au rez de chaussée et les malfaiteurs qui sont sans aucun doute les mêmes qui ont opéré chez M. Fournier, se sont enfuis aussitôt. M. Maes, remonta se coucher, mais quelques heures plus tard il était de nouveau réveillé et sa présence suffit encore à mettre les malfaiteurs en fuite.

Ce quartier situé aux confins de la ville, est très peu surveillé par la police et les habitants feront bien de faire eux même bonne garde.

M. Bossard, commissaire de police, s'est rendu sur les lieux et a procédé à une enquête sérieuse pour retrouver ces hardis malfaiteurs.

Vêtements sur mesure, coupe élégante s'adresser Cie Anglaise, Gde Place, Lille.

SÉANCE DE PRESTIDIGITATION
DONNÉE PAR
M. VAN KINSBERGEN
Artiste des Cours Belge et Hollandaise
LE LUNDI 4 JANVIER 1904

—: PROGRAMME :—

Première partie. — 1° Le dé merveilleux et l'oiseau dressé. 2° L'air d'or ou l'attrape des pièces de cinq francs. 3° La ponte d'œufs, étude économique pour Messieurs les Boulangers. 4° Les mouchoirs volant. 5° Nouvel apprentissage pour Mesdames les Repasseuses et Lessiveuses.

Deuxième partie. — 1° La montre volante ou le fruit découvert par Maître Colomb 2° Les jeux des anneaux chinois, pièce choisie par S. M. Wilhem I. 3° Le tailleur après 100 ans. 4° Scène de Cagliostro. 5° Le gant magique. 6° La multiplication des oiseaux de la basse-cour.

Troisième partie. — 1° Exécution musicale décorée à Chicago et à Melbourne. 2° Le secret des frères Davenport.

Tour final. — Disparition de Mademoiselle Elisabeth, escamotée instantanément sous les yeux des spectateurs.

THÉATRE D'ARMENTIÈRES

A l'occasion de la Nouvelle Année, vendredi 1er janvier 1904, à 6 heures, LE BOSSU OU LE PETIT PARISIEN, grand drame en 5 actes et 10 tableaux, et M. CHOUFLEURY RESTERA GHEZ LUI LE..., opérette de J. Offenbach.

Dimanche 3 janvier, à 6 heures, LES CROCHETS DU PÈRE MARTIN, grand drame populaire en 3 actes, et LE VOYAGE DE M. PERRICHON, vaudeville en 4 actes de E. Labiche.

La salle sera chauffée.

Ville d'Armentières

CONGÉ DU NOUVEL AN

A l'occasion du renouvellement de l'année, un jour de congé a été accordé par le Maire à tous les employés municipaux.

En conséquence les bureaux de la Mairie seront fermés toute la journée Samedi prochain 2 Janvier. Le Bureau de l'Etat-Civil restera ouvert le matin de 9 à 10 heures pour recevoir les déclarations de naissance et de décès.

LUMINOL Savon pour le linge, les laines les flanelles et le ménage.
Victor VAISSIER Hors concours

CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES DU NORD

La Compagnie des Chemins de fer Economiques du Nord a l'honneur d'informer le public que les trains marqués **C** à l'horaire auront lieu le 1er Janvier et les Dimanches de janvier 1904.

PRIX DU PAIN
vendu à la Boulangerie Economique l'UNION
Place Chanzy, ARMENTIÈRES
Pain de gruau, 1re qualité, le kilo, 24c5
LIVRÉ A DOMICILE

UNION HORTICOLE

Café du *Bon Fermier*

Dimanche 3 janvier 1904, à 5 h. 1/2 très précises, Assemblée générale mensuelle des sociétaires.

Ordre du jour : Lecture des procès verbaux. — Conférence à la suite de laquelle sera tirée une brillante Tombola pour tous les sociétaires présents.

TAXES COMMUNALES établies en remplacement des droits d'Octroi sur les voitures. Rôle supplémentaire du 3e Trimestre.

Le Maire de la Ville d'Armentières donne avis que le dit rôle, revêtu des formalités prescrites par la loi, sont en recouvrement entre les mains de M. Willebois receveur, Municipal rue Neuve 10, en cette ville et que chaque contribuable est tenu d'acquitter dans les délais prescrits, les sommes pour lesquelles il est porté.

Suites mortelles d'une chûte de 13 mètres

M. Jules Raimond, ouvrier couvreur, qui samedi dernier était tombé d'une hauteur de 13 mètres dans la cour de la brasserie Motte-Cordonnier, accident que nous avons relaté le même jour, a succombé à ses blessures dans la matinée de mercredi, à son domicile, rue de Roubaix, 100. Le malheureux était âgé de 51 ans.

HOUPLINES

Mercredi, à 7 heures du matin, rue Victor-Hugo, un charretier au service de M. Leroy, distillateur, s'est trouvé serré entre la voiture qu'il conduisait et celle de M. Delelortrie, fermier, marchand de lait, venant en sens inverse et dont il n'avait pas se garer à temps.

Visité par M. le docteur Mayelle, d'Houplines, il a été reconnu que ses blessures ne présentaient aucune gravité ; ce ne sont que de simples contusions.

ERQUINGHEM-LYS

Election Municipale

L'abondance des matières ne nous a pas permis de rendre compte mardi de l'élection complémentaire qui a eu lieu dimanche dernier à Erquinghem Lys.

Malgré les nombreux voyages que le citoyen Daudrumez avait cru devoir faire, et les *conférences* qu'il avait organisé en vue d'augmenter les partisans de l'idée socialiste dans cette commune rurale c'est le bon sens qui a triomphé.

On ne pourrait dire que le succès des républicains-libéraux serait dû à la campagne de la presse soi disant *réactionnaire*, qui ne s'est aucunement préoccupée de cet événement, son attention étant plutôt portée sur le mouvement économique et la désunion qui s'est déclarée dans le clan socialiste à la suite de la funeste grève d'octobre et novembre.

Les électeurs d'Erquinghem-Lys ont eu le triste exemple de l'essai du collectivisme au chef lieu de leur canton, et l'expérience malheureuse qu'a faite Armentières n'était pas pour les tenter.

Les ruraux d'Erquinghem ont eu le sentiment de la situation, ils ont vu ce qu'ils avaient à perdre et compris qu'ils n'auraient rien à gagner, aussi ils ont donné une belle majorité à la liste libérale et les socialistes sont restés sur le carreau avec 105 voix.

Nous n'en attendons pas moins du bon sens des électeurs d'Erquinghem Lys. Ils ont bien voté, et nous sommes heureux d'avoir à les en féliciter.

Les habitants d'Erquinghem ont eu l'avantage de tailler la première manche de la « veste » que confectionneront aux citoyens Daudrumez, Rivola et Cie, les Armentiérois aux prochaines élections municipales.

LES PAYS HEUREUX

Il y a quelques jours, un journal parisien racontait que, depuis la conquête des Iles Philippines par les Américains, la variole qui, depuis des siècles, faisait d'immenses ravages dans ces contrées, avait disparu grâce à la vaccination de la population par le Gouvernement.

Il existe un autre pays où les maladies de poitrines sont inconnues : c'est le PAYS DES SOMALIS. Un docteur qui a étudié les plantes de cette région a trouvé celle dont les effets bienfaisants protège la population indigène. Cette plante est aujourd'hui la base d'un sirop auquel on a donné le nom de SIROP DE SOMALIS. On ne saurait trop en recommander l'usage, chez nous, par ces temps brumeux où l'on s'enrhume et où l'on tousse.

Le Sirop des Somalis

1 fr. 50 le Flacon

qui calme et guérit avec une rapidité étonnante les RHUMES, CATARRHES, BRONCHITES TOUX PERSISTANTE, etc.., et les

Pastilles des Somalis

1 fr. 75 la Boîte

contre ENROUEMENTS MAUX DE GORGE, GRIPPE, INFLUENZA

Sont en vente dans les pharmacies du monde entier et principalement pour la région, pharmacie SIX, rue de Dunkerque, Armentières.

Steenwerck

M. Jules Buisine, boucher au Petit Mortier, (Steenwerk) a fait une chute malheureuse en passant en vélo au hameau du *Bleu Tour*.

Un (fusil) pierre a aiguiser qu'il portait suspendu à sa ceinture lui a pénétré dans le bas ventre, le blessant assez grièvement.

Relevé par des témoins de sa chute, et transporté dans l'Estaminet du *Bleu Tour*, il a reçu les soins de M. Le Docteur Delangle, et a été ensuite ramené chez ses parents au Petit Mortier.

A moins de complications on espère que sa guérison demandera un mois.

BAILLEUL — *Soldat déserteur.* La gendarmerie de Bailleul, a arrêté à Bœschèpe, un nommé Jules Faghel, soldat incorporé aux compagnies de discipline qui avait déserté son corps, depuis le 15 janvier 1902 et vivait tranquillement au Steenaker.

Il a été conduit sous bonne escorte à la prison militaire de Lille.

LA GORGUE — Incendie. — Samedi après-midi un incendie a éclaté chez M. Havez fabricant de galoches à la Gorgue ; tout le corps de bâtiment principal a été détruit ainsi que la plupart des marchandises. Par suite de cet incendie, quinze ouvriers vont se trouver réduits au chômage.

ENFANT BRULÉ
— *au Petit Fort Philippe*

Pendant l'absence de sa grand' mère, un jeune enfant, Arthur Fislet, âgé de 4 ans, avait été laissé seul avec sa cousine âgée de 12 ans. Il s'approcha du poêle et mit le feu à ses vêtements ; malgré les secours de sa jeune cousine, il fut grièvement brûlé. En dépit de tous les soins qui lui furent prodigués, il expira dans d'atroces souffrances.

COLOMBOPHILIE

La Société colombophile *L'Oiseau de France*, établie chez M. Charlet-Bricout, route d'Houplines, organise pour le dimanche, 3 janvier 1904 une exposition de pigeons voyageurs. Ces pigeons appartiennent à MM. Descamps, Charlet et Julien Joye, le lauréat de Bailleul, qui exposeront leurs pigeons de 10 heures du matin à 6 heures du soir.

La Société colombophile l'*Epervier*, établie chez Vandromme, rue Gambetta, 89, organise pour le dimanche 3 Janvier, une exposition de pigeons voyageurs appartenant à MM. Emile Brysse, Gustave et Joseph Lambrecq, le même dimanche seront exposés les pigeons de Charles Vienne dit Richard pour être vendus de main en main dans l'après midi.

SIROP LAMY
des HOPITAUX de PARIS
GUÉRIT EN UNE NUIT RHUMES du CERVEAU, TOUX, GRIPPE, CHATOUILLEMENT de la GORGE et de la POITRINE.
LE REMÈDE sans PAREIL des MALADIES de POITRINES. BRONCHITES, ASTHME, OPPRESSION, COQUELUCHE.
Se trouve dans toutes les Pharmacies.
Envoi contre mandat de 3 fr. adressé au Laboratoire, 19, Bd Saint-Ambroise, à MELUN (Seine-et-Marne).
Dépôt à Armentières, pharmacie Universelle Florimond DUFOUR, angle rues de Lille et Gambetta.

Une Catastrophe à Chicago

Chicago, 30 décembre.

Le théâtre Iroquois a été la proie des flammes.

On compte six cents morts cinquante cinq disparus, la plupart des femmes et des enfants.

Tous les acteurs ont pu s'échapper.

Faits Divers

SAVON DU CONGO *Se méfier des contrefaçons.*

Imprimerie E. RAMON

Pensez à vos
CARTES DE VISITE
DEPUIS 1.50 LE CENT
NE JAUNISSANT PAS

A la Papeterie RAMON
90, Rue de Lille, 90
Grand Choix d'Articles —
— POUR CADEAUX
IMAGES — SOUVENIRS
FANTAISIES — NOUVEAUTÉS
etc., etc.

Grand CHOIX de NOUVEAUTÉS
dans tous les genres
à l'IMPRIMERIE E. RAMON

Almanach Paul DUPONT, 1 f. 50

RECETTES

Colle pour caoutchouc sur métal

Faites dissoudre à froid un partie de gomme laque dans 10 parties d'ammoniaque, ceci exige un temps assez long. Employez ensuite cette dissolution en l'appliquant à la fois sur le caoutchouc et sur le métal.

Papier bleu ou noir à décalquer pour reproduction instantanée d'écritures ou dessins

Mêlez intimement du noir d'ivoire ou de l'indigo en poudre impalpable (ou bleu d'outre-mer) avec du savon vert. Appliquez uniformément cette composition, à l'aide d'une brosse, sur une feuille de papier résistant, mince.

CUEILLETTES

Madame à sa bonne :

— Eh bien, Julie, avez-vous reçu de bonnes nouvelles de votre pays ?

— Excellentes, Madame. Mon grand'père vient d'obtenir de demander la charité à la porte de l'église

Taupin raconte avec son atticisme habituel un accident arrivé à un cycliste de ses amis, qu'on a relevé sans connaissance, le crâne ouvert sur l'angle d'un trotteir.

— Il est resté huit jours entre la vie et la mort. Finalement, il va mieux, il n'y a que le pneu de crevé.

Signe des temps.

Le petit Bouhiche, six ans, est tout en pleurs :

— Qu'est ce que tu as, mon coco ? interroge le bon parrain.

— Ah ! si tu savais,.. le petit Noël, il m'a posé dans mes bottines un vilain lapin blanc

BULLETIN FINANCIER

La réponse des primes a donné lieu à un débat assez vif mais après la réponse les mauvaises dispositions ont diminué et la clôture se fait en baisse notable sur les derniers cours précédents.

Le 3 o/o qui a été répondu à 97.37 finit à 97.25 L'amortissable cote 98 37.

Le Comptoir National d'Escompte cote 607 ; le Crédit Foncier, 691 : le Crédit Lyonnais, 1148, et la Société Générale, 628.

Nos Chemins ont baissé ; le Lyon à 1405 ; le Midi à 1175 ; le Nord à 1860 et l'Orléans à 1462.

Le Suez clôture à 4095.

L'Extérieur s'inscrit à 88.90 ; l'Italien à 104.50, le Portugais à 64.90.

La Russe consolidé finit à 99.22 ; le 3 o/o 1891 à 82 25.

Le Turc Unifié reste à 88.90 et la Banque Ottomane à 596.

On offre en ce moment 15698 obligations de 500 frs, 4 o/o de la société Civile française pour le recouvrement des annuités du Gouvernement, Italien au Chemin de fer de Bari à Soceratando. Elles sont émises à 477.50 par les soins de M. M. Razsovich et Gers Banquiers à Paris rue Vivienne.

SI VOUS TOUSSEZ
Prenez vite le Thé Pectoral
infaillible contre RHUMES, CATARRHES, BRONCHITES
et vous serez vite soulagés
SE VEND A ARMENTIÈRES
Rue des Douze-Apôtres, 22
Chez M. Henri FEYS
Botaniste Herboriste de 1re classe

Prime absolument gratuite
OFFERTE PAR LE JOURNAL
A tous ses abonnés notre Journal offre gratuitement deux bouteilles de St-Raphaël Quinquina rendu franco en gare destinataire.
Pour bénéficier de cette prime, il suffira d'adresser à notre Journal, une somme de 4 fr. 75 pour le montant du transport, de l'emballage et des droits de régie. Cette prime ne sera attribuée qu'une seule fois à chaque abonné et ne sera fournie gratuitement que du 15 décembre au 15 Janvier prochain.
Après cette date, le prix des deux bouteilles en question, reprendra son prix habituel de 5 fr. 50.
Le St-Raphaël Quinquina est la première marque des Vins toniques.
HORS CONCOURS
EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1900
Société du St-RAPHAEL QUINQUINA
18, Av. Parmentier, PARIS
CAPITAL : 6,500,000 francs.

ENCRE VILLE de PARIS
JULES MIETTE

10.000fr DE RENTE POUR UN franc
on peut faire un cadeau de
250.000f
en donnant comme Etrennes un Billet de la
LOTERIE DE LA LIGUE DU NORD
Contre la Tuberculose
Autorisée par arrêté Préfectoral du 12 Mars 1903
G. GROGNET, LOYER
250.000f
2 lots de 5.000 fr. 10.000 fr.
5 — 1.000 2.000
5 — 100 2.500
225 — 100 22.500
TIRAGE : 15 AVRIL 1904